**DEMANDE D’AVIS TECHNIQUE**

**----**

**Formulaire Type**

Demande établie conformément au Règlement Intérieur du Comité Opérationnel « Avis » de l’Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM)[[1]](#footnote-1) chargé de délivrer des avis technique sur les liants, produits, procédés ou matériels utilisés dans les travaux routiers.

|  |
| --- |
| **IDENTITE DU DEMANDEUR** |

Nom :       Prénom :

Agissant en qualité de[[2]](#footnote-2) :

Société :

Adresse :

Code Postal :       Ville :

Téléphone :       Télécopie :

E-mail :

Nom de la personne ayant en charge le suivi de la demande (au cas où cette personne ne serait pas le demandeur désigné ci-dessus) :

|  |
| --- |
| **OBJET DE LA DEMANDE** |

Avis technique portant sur un[[3]](#footnote-3) (cocher la bonne mention) :

Liant [ ]  Produit [ ]  Procédé [ ]  Matériel [ ]

Dénomination commerciale exclusive du liant, produit, procédé ou matériel :

Indication précise des ouvrages ou parties d’ouvrages à la réalisation desquels le liant, le produit, le procédé ou le matériel est destiné :

Indication des ateliers de fabrication des matériaux et composants fabriqués spécialement pour le produit objet de la demande d’avis :

Le cas échéant : liste des applicateurs agréés (autres que le demandeur) et dénomination commerciale des produits ou procédés correspondants :

|  |
| --- |
| **LE DEMANDEUR** |

* Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Comité Opérationnel « Avis », chargé de délivrer les avis techniques et y adhérer sans réserve,
* Déclare avoir la propriété industrielle du liant, produit, procédé ou matériel proposé,
* S’engage à se soumettre aux contrôles, prélèvements, essais ou expériences visés à l’article III.3 du Règlement Intérieur, et à imposer les mêmes obligations à ses éventuels licenciés,
* Certifie qu’il n’est pas porté atteinte à la satisfaction des exigences essentielles européennes prévues pour les ouvrages dans lesquels le liant, le produit, le procédé ou le matériel doit être utilisé (décret n° 92-647 du 8 Juillet 1992),
* Accepte les conditions tarifaires à sa charge conformément au tarif en vigueur de l’IDRRIM.

 Fait à      , le

Signature du demandeur

|  |
| --- |
| **ENVOI DE LA DEMANDE** |

Le dossier de demande d’Avis Technique est à envoyer à l’Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) chargé de délivrer les Avis Techniques à l’adresse-mail suivante : idrrim@idrrim.com

Ce dossier doit comprendre :

* Le présent formulaire de demande,
* La description du liant, produit, procédé ou matériel (cf. article IV-1.2 du Guide de délivrance des Avis Technique)
* La liste des emplois antérieurs (cf. article IV-1.3 du Guide de délivrance des Avis Technique),
* Le sous-dossier technique (cf. article IV-1.4 du Guide de délivrance des Avis Technique).

1. Association créée le 19 janvier 2010, régie par la loi de 1901 ; les Statuts et Règlement Intérieur sont disponibles [↑](#footnote-ref-1)
2. Qualité à préciser à partir des différents cas prévus par l’article III.1 de la partie A du Règlement Intérieur du

Comité Opérationnel Avis [↑](#footnote-ref-2)
3. Selon les définitions du Règlement Intérieur du Comité Opérationnel Avis [↑](#footnote-ref-3)